

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Cinéma	
Orientation	–	
Titre du module	Atelier Documentaire I (projet / scénario)	
Code	1CI22	BACI303022F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 2	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module vise l'acquisition de connaissances générales sur l'écriture d'un projet de film documentaire. A partir de leurs premières idées, le cours sensibilise les étudiant·es aux spécificités rencontrées lors de l'écriture et le développement d'un projet (le plus souvent narratif). Il les amène également à prendre la mesure des différentes façons d'envisager l'écriture d'un projet filmique, de son idée originale à sa transposition écrite. Les étudiant·es apprennent à rédiger un dossier et doivent être capables de présenter, de défendre leurs idées et leurs conceptions, ce qui leur permet ensuite d'envisager concrètement la réalisation de leurs films et d'anticiper les conditions du tournage.		
Contenu et formes d'enseignement	A raison de rencontres régulières (d'abord collectives, puis individuelles), l'intervenante accompagne les étudiant·es dans l'écriture de leurs projets de films documentaires. A partir d'exemples concrets, l'atelier initie à la rédaction de projets. Les différents éléments pouvant figurer dans le dossier développé par l'étudiant·e sont: synopsis court, note d'intention, personnages, repérages des lieux, diverses recherches effectuées, inspirations filmiques, etc. Ce module comprend l'écriture et la réalisation d'un projet de film, "Le Portrait cinématographique". L'écriture, puis la réalisation des films permet aux étudiant·es de se familiariser avec la création documentaire, par le biais si possible d'un endroit unique et des personnes, souvent inconnues, qui y vivent et/ou travaillent.		
Formes d'évaluation et de validation	Le projet/scénario de film "Le portrait documentaire" et sa note d'intention font l'objet d'une évaluation. La notation est individuelle. Sont pris en compte: la clarté du projet, la pertinence de l'approche, l'implication personnelle et la recherche de solutions lors de l'écriture du projet, mais aussi le rendu des fichiers et documents dans le temps imparti. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.		
Modalités de rattrapage	Remédiation possible. Correction des lacunes par un exercice à déterminer d'entente avec l'enseignant·e. Pas de remédiation possible après avoir répété le module. Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.		
Enseignant·e-s	Marie-Eve Hildbrand		

Responsable module	Paolo Moretti		
Descriptif validé le	4 septembre 2026	Par	Paolo Moretti